

tionales tendant à contrôler efficacement la pollution.

Il s'agit, pour nous, il me semble, d'une responsabilité prioritaire.

Pour rendre une loi fédérale sur la pollution effective dans tout le Canada, il y aura beaucoup à faire au niveau des provinces, des municipalités, de l'industrie et même des États-Unis; cela prendra probablement quelques années, malgré tous les désirs d'agir sans délai et les craintes motivées des conséquences néfastes, si rien n'est fait immédiatement.

L'appui fédéral arrive à point et devrait maintenant être reçu partout avec bienveillance.

Je crois que cette législation sur la pollution, devrait être formulée en vue d'établir des directives générales en consultation avec les provinces et les autres intérêts concernés.

A mon avis, le financement fédéral pourrait se limiter aux aides qui ne peuvent encore être pourvues par des sources directes en vue d'assurer les travaux les plus urgents où notre gouvernement serait impliqué. Dans les usines existantes de l'industrie, les dépenses faites pour enrayer la pollution pourraient être allouées comme dépenses ordinaires au lieu d'exiger leur capitalisation. Ceci prévu, il me semble que les autres activités dans ce domaine, aussi attrayantes qu'elles puissent être pour Ottawa, sont, en somme, la responsabilité et le privilège des gouvernements provinciaux, des municipalités et des industries pour toute action régionale en accord avec les objectifs nationaux établis. Récemment, M. Pearson, autrefois notre premier ministre, adressait aux nations prospères et au Canada un appel vibrant pour l'aide aux pays dans le besoin.

Nous sentons bien qu'il y a une responsabilité spéciale de notre gouvernement canadien, et qu'il faudra répondre à ce message en évaluant bien les besoins étrangers contre les difficultés que l'on retrouve ici au Canada.

La situation financière de tous les gouvernements du Canada, surtout ceux des provinces et des municipalités; l'effarante augmentation des déficits et des dettes; les exigences déjà en retard de telles massives mises de côté pour prendre soin de certaines mesures contre la pollution, par exemple; le nombre de régions sous-développées au Canada; et le fait que le Canada doit encore affronter efficacement ses 4 millions de Canadiens pauvres—toutes ces considérations pourraient placer certaines limites pratiques à la réaction que désirerait créer notre gouvernement.

Il y a de plus la question de l'étendue à laquelle certaines industries canadiennes, telle que l'industrie du textile, pourraient être mises en face de produits compétitifs basés sur une toute autre échelle que celle du coût de la production. La valeur du Rapport Pear-

son est qu'il présente les demandes d'au-delà des frontières canadiennes, de façon si claire et urgente qu'il résultera peut-être dans une hausse significative d'aides étrangères mieux coordonnées. Ses objectifs, même s'ils ne seront pas totalement réalisés, resteront vraisemblablement des objectifs que nous devons garder.

Il était inévitable qu'un jour le Canada aurait «son» ambassadeur au Vatican. D'après les éditorialistes, un nombre de changements ont contribué à la nomination d'un ambassadeur canadien à ce moment-ci. Il est heureux de noter ici que les différentes religions comme base de division politique disparaissent rapidement au Canada. L'accent même a changé vers un esprit plus oecuménique, et une compréhension plus grande des valeurs et des croyances que nous possédons ici en commun.

Il y a une augmentation correspondante au sentiment que, dans le monde anxieux d'aujourd'hui, le contact diplomatique à multifaces paraît être le meilleur pour tous les concernés.

Encore une fois le Canada fait un pas progressif dans la diplomatie mondiale. A l'âge des communications rapides, l'antique habitude de fermer les contacts avec ceux qui ne sont pas compris, et de les isoler, est reconnue par le Canada comme étant désuète et imaginative.

Voilà 40 ans que l'État du Vatican est reconnu, et qu'il a obtenu son indépendance territoriale. Il avait ses relations diplomatiques avec 69 pays.

Bien sûr, le gouvernement canadien se serait en vérité placé dans une étrange position s'il sollicitait activement un échange d'ambassadeurs avec la Chine communiste, alors qu'il refusait d'avoir un tel échange avec le Vatican.

Il ne faut pas mésestimer les avantages éventuels qui pourront résulter de cet échange d'ambassadeurs avec le Vatican.

Comme il était reporté par un commentateur, la valeur des relations diplomatiques est quelque chose qui se développe avec les années, dans des situations que l'on ne peut présentement prédire, et qui peuvent émerger dans un monde troublé. Alors, le Vatican, avec ses ramifications et ses relations mondiales, sa longue expérience, et son souci pour ce qui est de signification humaine universelle, a manifestement beaucoup à offrir en relations diplomatiques au niveau le plus haut et le plus direct.

Dans un monde qui se rapetisse rapidement et devient plus complexe, le Canada, par son premier ministre, a agi sagement et dans le meilleur des intérêts canadiens en prenant la position d'ouvrir de plus en plus de postes diplomatiques, et surtout celui du Vatican qui